

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 2

Artikel: Le nouveau psautier
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fête; nous y lûmes ce qui suit : « Sainte-Barbe est la » patronne des canonnières, on ne sait pourquoi. »

Nous fûmes parfaitement édifiés.

Bref, à midi le pavé trembla. Deux pièces de douze s'avancèrent avec la parade. — L'artilleur, comme il le dit si bien, est le premier des soldats :

« L'artillerie est toujours la première,
Honneur et gloire aux vaillants artilleurs ! »

Ces hommes au regard fier, aux épaules larges et carrées, aux moustaches touffues, à la démarche ferme et martiale, se dirigeaient sur Ouchy.

Un grand événement allait s'accomplir.

Quelques minutes plus tard, les quais, la jetée, Beau-Rivage, tout était ébranlé; et les eaux du Léman, fortement agitées, portaient l'épouvante dans le port d'Evian, où des centaines de barques étaient ancrées !..

Et à chaque détonation ces braves artilleurs de répéter :

« En véritable artilleur,
J'aime à servir ma patrie;
Mes canons et mon amie,
Voilà ma gloire et mon bonheur ! »

Qué de choses il y aurait encore à dire sur ce jour mémorable ! Mais la place me manque, et, je vous en prie, chers lecteurs, faites-moi grâce de la fougasse !

L. M.

Le nouveau psautier.

Depuis quelques jours le rejet du nouveau psautier par le Grand Conseil occupe nos journaux. Nous n'avons pas l'intention de décider entre la *Patrie*, le *Nouvelliste* et leurs collègues; nous nous contenterons de chercher à éclairer la question.

Le chant sacré, dans nos églises, laisse certainement à désirer; il n'est pas l'expression vraie et spontanée de nos sentiments religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la musique sacrée. « Les psaumes de David ont été composés dans des circonstances solennelles du peuple hébreu; on y sent la joie; la parole est ailée et ondoyante comme la flamme; on sent que tout cela a bien été chanté avec des acclamations et des mains levées vers le ciel. » (Souvestre). Chez les catholiques, où, dans le courant de l'année ecclésiastique, on célèbre la commémoration des principaux faits de l'histoire chrétienne, on trouve encore de la foi et de l'enthousiasme. Lorsque dans la nuit de Noël, au coup de minuit, devant un autel illuminé, inondé des fumées de l'encens, un chœur de jeunes filles entonne, avec accompagnement d'orgues, le *Gloria in excelsis* (Gloire dans les cieux !), on sent tout ce qu'il y a d'émouvant, de saisissant, d'actuel dans ce chant.

Lorsque, chez les luthériens, le pasteur consacre et bénit le pain et le vin sur l'autel, les chœurs avec accompagnement d'orgues exaltent le sentiment religieux; ce chant a sa raison d'être. — Dans nos temples, rien de tout cela; on chante... pourquoi? parce

que le pasteur a indiqué un psaume et a dit de chanter. Certes, nous voilà bien loin de l'origine et de l'emploi universel du chant sacré. L'enthousiasme manque, et ce n'est pas un nouveau psautier qui le fera naître.

Passons à la musique. Nous choisirons deux exemples modernes et connus. Lorsque la France, en 1798, après avoir proclamé les principes de la liberté des peuples, se vit attaquée par une coalition étrangère, les Français, forts de leur enthousiasme, zélés pour leur œuvre, chantèrent la *Marseillaise*, chant grave, à notes larges et pleines. Le *Gode save the Queen* des Anglais est également majestueux, noble, digne d'un peuple libre et fort. Voilà le vrai ton de l'hymne grave, de l'hymne de la foi qui lutte. Dans l'opéra même, dans le *Freischütz*, dans *Zampa*, dans les *Huguenots*, on a conservé à la musique sacrée ce caractère qui lui est propre. Pourquoi donc s'écarter du type admis dans tous les pays?

Nous laissons à ceux qui ont vu le nouveau psautier le soin de juger si les nouveaux cantiques répondent à l'idéal demandé.

Nous pensons que si l'on veut introduire de nouveaux psaumes dans l'église, il faut qu'ils aient un air de famille avec ceux que nous avons déjà, et non l'air narquois d'étrangers qui envahissent la place. Nous pensons que des artistes vraiment artistes et chrétiens doivent mettre la main à l'œuvre. Nous pensons que, sans retourner sous le sceptre du pape, il faudrait rendre au culte un peu de cette poésie dont on l'a dépouillé. Il faut ranimer le feu sacré éteint par l'incurable froideur de Calvin. Tout cela demande une action lente et progressive.

Le Grand Conseil a rejeté instinctivement le nouveau psautier, il a reculé devant une nouveauté dont l'opportunité était douteuse.

L'œuvre est à recommencer, mais avec quelque chose de vivifiant; elle est à recommencer, non comme une œuvre secrète et que peu de privilégiés sont admis à contempler. Les essais des nouvelles compositions doivent être publics, afin que chacun en juge. Le nouveau psautier ne devrait-il pas être soumis à l'approbation des assemblées de paroisse?

J. Z.

Jules Gérard.

Tous les journaux annonçant la mort de Jules Gérard, nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir quelques détails sur la vie de cet homme extraordinaire et sur la manière dont il a débuté dans sa périlleuse carrière de chasseur, qui lui a valu une si grande célébrité.

Jules Gérard, né en 1817, à Pignans, près Toulon, était fils d'un fonctionnaire. A quinze ans il avait à peu près fait ses études, pris son essor et chassait avec les vieux praticiens du pays. A vingt ans il visita l'Italie, fut à Malte, et à son retour il désira embrasser